

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :SDIS 85
Type de Numéro national d'identification :SIRET
N° National d'identification :28850001000013
Code Postal :85000
Ville :LA ROCHE SUR YON
Groupement de commandes :Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :<https://sdis85.e-marchespublics.com>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :Non
Contact :Service des affaires juridiques et de la commande publique
email :sajcp@sdis-vendee.fr
Tél :+33 251454948

Section 3 : Procédure

Type de procédure :Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limites de réception des plis :04 Février 2022 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique :Autorisée
Réduction du nombre de candidats :Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes :Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :SDIS de la Vendée

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :Fourniture de piles et ampoules pour le SDIS de la Vendée

CPV - Objet principal : 31400000.

Type de marché :Fournitures

Lieu principal d'exécution du marché :Direction du SDIS de la Vendée

Durée du marché (en mois) :48

Valeur estimée hors taxes du besoin :100000 Euros

La consultation comporte des tranches :Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :Non

Marché alloti :Non

Mots descripteurs : Matériel électrique, Eclairage public.

Section 6 : Informations Complementaires

Visite obligatoire :Non